

Règlement Equip-Athlé Hivernal

3.2.Tour hivernal

Un classement national virtuel sera également effectué sur la période hivernale.

Seront décernés sur cette phase hivernale :

- Un challenge pour le meilleur club de la catégorie Minimes/U16 N1
- Un challenge pour le meilleur club de la catégorie Minimes/U16 N2
- Un challenge pour le meilleur club de la catégorie Benjamins/U14 N1
- Un challenge pour le meilleur club de la catégorie Benjamins/U14 N2

5.1.Composition des équipes

→ Si un club engage plusieurs équipes, celles-ci seront forcément dans la même division (N1 ou N2)

→ Un club s'engageant dans un niveau de compétition (N1) ne peut basculer dans l'autre niveau (N2) en cours de compétition.

→ Les clubs évoluant en Championnats de France des clubs, Elite ou N1 sont tenus de s'engager dans la division N1 de l'Equip'Athlé dès les premiers tours de compétition.

→ Pour les autres, le choix reste libre de s'engager en N1 ou en N2 dès les premiers tours de compétition.

5.1.1. U16 (MI) Pour être classée, une équipe se compose : de **4 athlètes au minimum, de 2 filles et 2 garçons**

→ Le nombre de participants d'une équipe **dans une même épreuve est limité à 5 par sexe.**

5.2.Participations individuelles • **Les athlètes disputent au plus un triathlon :**

Triathlons Indoor U14 (BE)

GÉNÉRAL ; 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTÉ ; 2 courses* (* sprint et haies) +1 concours

Triathlons Indoor U16 (MI)

GÉNÉRAL ; 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTÉ Sauts ; 2 concours de Sauts + 1 course

ORIENTÉ Courses ; 2 courses (de familles différentes*) + 1 concours

6. Règlements techniques des épreuves

6.1. Concours et Courses

- Lancer et Sauts horizontaux : **4 essais par athlète.**
- Hauteur et Perche : **8 essais maximum par athlète**

. • Si le 8ème essai est réussi, il est accordé un seul essai à chaque hauteur supérieure jusqu'au premier échec.

6.4.2. Tour hivernal :

• Pour le classement N1 : (classement sur 8 Perfs + 1 jeune juge)

- Toutes les épreuves comptent, soit une seule performance (Fille ou Garçon) dans chacune des 8 épreuves.
- S'y ajoutent les points de jeune juge selon la cotation indiquée

• Pour le classement N2 : (classement sur 6 Perfs + 1 jeune juge)

- 2 groupes d'épreuves : « sauts » et « courses et lancers » (50m/50mhaies/marche/poids).
- On retient la meilleure cotation (garçons et filles confondus) dans 3 épreuves sur 4, de chaque groupe d'épreuves
- S'y ajoutent les points de jeune juge selon la cotation indiquée